



DÉCISIONS COMMUNALES

Au cours de ses séances de septembre 2021, le Conseil a pris les décisions suivantes :

FAITS MARQUANTS

ADMINISTRATION

Personnel communal

Le Conseil a pris acte de la démission de Mme Maria Dourado du Réseau de parents d'accueil.

Mme Maude Barmaz d'Ardon (60 %) et Mme Ana Isabel Volpe de Conthey (40 à 80 %) ont été engagées à la crèche-UAPE l'Abricopain afin de pallier à des absences.

Réception

La Commune a eu l'honneur d'accueillir :

- la fête de la convivialité ;
- la 40^{ème} AG de l'Association valaisanne des Services Techniques.

ENSEIGNEMENT

Journée de la Paix

Le Conseil adresse ses remerciements et félicitations au personnel enseignant, aux enfants et à la Direction des Écoles pour l'organisation de la Journée de la Paix.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

PDI « Coude du Rhône »

Le Conseil a accepté de faire partie du périmètre d'agglomération en vue d'un éventuel PA5 Coude du Rhône.

SERVICES ÉCONOMIQUES

Cité de l'énergie

La Commune de Saxon a obtenu brillamment le réaudit du label « Cité de l'énergie Gold ».



ADJUDICATIONS

ADMINISTRATION

Organisation des communes

Le Conseil a mandaté le bureau Fuzio afin de porter une réflexion sur l'évolution de la Commune.

CULTURE, SPORT ET CULTE

Aménagement d'un espace public à Gottfrey

Les mandats ont été adjugés comme suit :

- Maçonnerie :
Michel Maret & Fils SA, Saxon
- Étanchéités :
Forré SA, Saxon
- Ouvrages métalliques :
Charles Righini, Martigny
- Revêtements de sol :
Michel Maret & Fils SA, Saxon

TRAFIC

Projet REP 5^{ème} étape

Le Conseil a décidé d'adjuger les travaux comme suit :

Chemin 79 - Gîte : à l'entreprise Forré SA, Saxon

Aménagement d'un giratoire

Le Conseil communal a mandaté le bureau BFN Architectes pour l'aménagement du rond-point situé à proximité du magasin Landi.

EAU POTABLE

Interconnexion Riddes-Saxon

PMAX SA s'est vu confier les travaux de ventilation et d'évacuation des eaux suite à des problèmes rencontrés dans la location d'interconnexion.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Système avalanches

Les travaux de mise en place des perches à neiger et de la caméra pour la surveillance des hauteurs de neige à la Grand-Luy ont été adjugés à l'entreprise Sébastien Cheseaux SA, Leytron.